

# Ensemble, changeons la finance

# Financité

magazine

Malendettement :  
ça n'arrive pas  
qu'aux « pauvres »

Smartphone  
à 15 euros,  
une affaire ?

Comprendre  
le marché  
interbancaire

## BON FRIC, BON GENRE

Quelle est  
la place  
des femmes  
dans  
la finance ?



# MARRE DE LA FINANCE QUI CREUSE LES INÉGALITÉS ?

→ Passez à l'action et rejoignez le mouvement **Financité** pour montrer que nous sommes des milliers à vouloir que cela change.

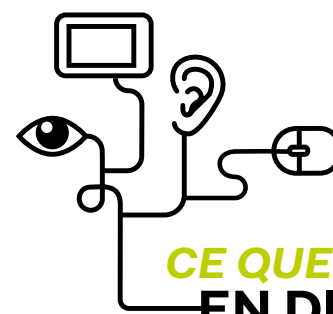
Devenez membre pour 2 € par mois et recevez chaque trimestre le Financité magazine.

Infos et adhésions au 02 340 08 60 ou sur [www.financite.be](http://www.financite.be)



## SOMMAIRE

- 4 **DOSSIER**  
**BON FRIC, BON GENRE**  
Qui dirige la finance ?  
Mauvais bulletin pour les banques belges  
La finance solidaire est-elle plus égalitaire ?
- 10 **LA FINANCE EXPLIQUÉE**  
Le marché interbancaire
- 11 **INTERVIEW**  
« Ce que nous avons fait, c'était le seul moyen d'avoir un impact »
- 12 **ANALYSES**  
Malendettement : ça n'arrive pas qu'aux « pauvres »  
Avant tout, ne pas nuire  
Du prix Nobel 1981 au Brexit : comment a évolué la taxe Tobin ?
- 18 **ACTUS**
- 20 **FINANCE SOLIDAIRE**  
La famille RACI, une affaire de femmes
- 22 **MONNAIES CITOYENNES**  
Les monnaies locales dépassent le demi-million
- 23 **LES EXPERT·E·S DU QUOTIDIEN**  
Smartphone à 15 €, une affaire ?
- 24 **RÉGIONS**
- 30 **LE MOUVEMENT FINANCITÉ**
- 32 **SANS FILTRE**



## CE QUE VOUS EN DITES EN DIRECT DE NOS RÉSEAUX SOCIAUX

**Croyez-vous à la volonté de BlackRock de devenir un investisseur réellement durable ?**

Je pense que c'est la même stratégie que celle des banques qui ont, à un moment donné, commencé à proposer des placements éthiques alors que ceux-ci n'avaient d'éthique que le nom que la banque leur donnait... pour garder ou obtenir de nouveaux-elles client·e·s.  
**Michaël Storms**

Je crois davantage à une opération de « green washing » de grande envergure...  
**Marie-Françoise Cordemans**

**Participerez-vous au Black Friday ?**

Effectivement, ce jour porte bien son nom... Ce serait plutôt faire le deuil de toutes ces illusions que l'on nous offre (impose) sur un plateau d'argent et qui ne font que nous « endormir » et nous maintenir dans un système qui se meurt (un peu trop lentement). À chaque occasion qui se présente, j'en profite pour glisser les infos que vous partagez... Semons...  
**Patricia Clotuche**

Oui, j'y participe à ma façon au *Black Friday*, en veillant à ne surtout rien acheter ce jour-là !  
**Thomas Bertrand**

**Faut-il laisser aux institutions financières de Londres leur passeport européen ?**

Peut-être ce passeport doit-il être utilisé comme monnaie d'échange pour obtenir quelque chose d'autre ? La migration des banques britanniques n'a pas eu lieu car la City sait bien que l'on a besoin d'elle. Elle est très bien organisée et nulle part, sauf Singapour, n'offre les mêmes services.  
**JP Smith**

# NOTRE FUTUR COOPÉRATIF

Bernard Bayot

On l'a suffisamment répété, le marché bancaire est saturé chez nous comme ailleurs en Europe. Pourtant, aux yeux de beaucoup, il est surtout saturé par un modèle prédominant de banques qui sont loin de faire de la transition sociale et écologique leur priorité, toutes orientées qu'elles sont vers la seule maximisation du rendement financier à court terme.

Face à ce manque de diversité, 116 000 citoyen·ne·s – 1 % de la population de Belgique tout de même ! – se sont rassemblé·e·s au sein d'une coopérative visant à se muer en banque éthique et durable, levant pas moins de 35 millions d'euros en quelques semaines. La force de leur engagement collectif a permis d'atteindre leur objectif alors même que notre pays n'avait plus connu de nouvelle banque créée de toutes pièces depuis 65 ans, alors même que la réglementation bancaire impose, évidemment à juste titre, des exigences élevées pour pouvoir être agréé comme banque. La Banque centrale européenne (BCE) a décidé le 31 janvier 2020 d'octroyer l'agrément d'établissement de crédit à NewB. Cette victoire citoyenne nous enseigne deux choses.

La première est la capacité de résilience des citoyen·ne·s. Comme le souligne le journal flamand en ligne Apache, l'ère de la TINA s'est terminée en 2019. Ce slogan, « *There is no alternative* » (« Il n'y a pas d'autre choix »), attribué à Margaret Thatcher lorsqu'elle était Première ministre du Royaume-Uni, signifiait que le marché, le capitalisme et la mondialisation sont des phénomènes nécessaires et bénéfiques et que tout régime qui prend une autre voie court à l'échec. Or, partout dans le monde, et pour la première fois depuis longtemps en Europe occidentale, les gens ne croient plus TINA, mais en TIARA, « *There is A Real Alternative* » (il y a une vraie alternative).

Le second enseignement est le chemin emprunté par les citoyen·ne·s pour mettre en œuvre cette alternative : se rassembler au sein d'une entreprise gérée de manière démocratique et détenue collectivement. Ce bon vieux modèle coopératif, imaginé il y a près de 200 ans et un peu vite relégué par certain·e·s au rang de curiosité historique, retrouve aujourd'hui vigueur. C'est que la pratique coopérative permet, à travers des valeurs et intérêts communs, de mettre en place des solutions innovantes aux problèmes sociétaux. Elle complète donc idéalement l'engagement politique et les actes quotidiens que chacun·e peut poser individuellement. Et, ce qui dit beaucoup de son avenir, elle attire les jeunes – 29 ans était l'âge le plus représenté dans la campagne de capitalisation de NewB l'année dernière.

Longtemps cantonné au rayon des exceptions et marginalisé dans un monde économique dominé par les sociétés visant la maximisation du profit capitaliste, le modèle coopératif fait ainsi figure d'alternative et de modèle d'avenir. ■

**Financité**

### QUI SOMMES-NOUS ?

Financité est un mouvement qui rassemble des citoyen·ne·s et des associations qui contribuent ensemble à remettre la finance et l'économie au service des citoyen·ne·s et de l'environnement.

Pour Financité, encourager la transition écologique et sociale ainsi qu'œuvrer pour le bien

commun passe par une finance plus juste, éthique et solidaire. Au travers d'ateliers, de conférences, de formations, d'outils pédagogiques et d'accompagnement, Financité informe et mobilise pour changer la finance. Partout en Wallonie et à Bruxelles, des groupes de citoyen·ne·s se sont déjà formés pour développer des initiatives de monnaie locale et citoyenne, des coopératives de biens communs, des groupes d'épargne collective...

Tout le monde peut faire un premier pas pour renverser la machine financière. Parallèlement, Financité réalise des recherches sur la finance éthique et solidaire et développe des outils nouveaux pour le financement et la promotion de l'économie sociale. Financité se veut porte-parole de ses membres et est là pour transmettre leurs revendications auprès des politiques comme des décideurs financiers.

Le **Financité magazine** est une publication du Réseau Financité. Son but est de faire connaître la finance responsable et solidaire à un public le plus large possible.  
**Rédaction** : rue Botanique 75, 1210 Bruxelles - Tél : 02 340 08 60 - [info@financite.be](mailto:info@financite.be) - [www.financite.be](http://www.financite.be)  
**Éditeur responsable** : Bernard Bayot  
**Ont collaboré à ce numéro** : Bernard Bayot, Anne Berger, Eric Dewaele, Nicolas Franka, Morgane Kubicki, Claire Maraval, Danaé List, Adrien Louis, Didier Palange, Valéry Paternotte, Charlaïne Provost, Joëlle Tétart.  
**Graphisme et mise en page** : Louise Laurent & Elise Debouny  
**Photo de couverture** : © Wang Ying, Reporters  
**Impression** : Les Éditions de l'Avenir



INSCRIVEZ-VOUS À NOTRE NEWSLETTER  
GOOD MONEY ET RÉAGISSEZ SUR  
LES RÉSEAUX SOCIAUX : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE) + f



# BON FRIC, BON GENRE

## Quelle est la place des femmes dans la finance ?

Si Lehman Brothers avait été dirigée par une femme, aurait-elle évité la faillite le 15 septembre 2008 ? Ce scénario, Christine Lagarde l'a plusieurs fois évoqué lorsqu'elle était directrice du Fonds monétaire international avec cette formule rendue célèbre : « *si Lehman Brothers s'était appelée Lehman Sisters, le monde serait bien différent aujourd'hui.* » 10 ans plus tard, plusieurs études montrent qu'une plus grande proportion de femmes amène une meilleure stabilité, mais aussi une meilleure performance boursière.

Sauf que visiblement, les banques attendent une pression externe pour s'attaquer à leur problème interne.

# QUI DIRIGE LA FINANCE ?

Dans le monde bancaire, on compte en réalité presque autant d'hommes que de femmes. Mais le plafond de verre fait drastiquement chuter les effectifs féminins dans les hautes fonctions. Pourtant plusieurs études avancent qu'une plus grande diversité amène une meilleure performance, boursière et sociale.

Morgane Kubicki

En 2008, alors que les banques sont ébranlées par le krach financier, on se pose inévitablement des questions. Comment a-t-on pu laisser prendre de pareils risques ? Le comité de direction n'a-t-il rien vu ? Quelle est sa part de responsabilité ? C'est alors que certain-e-s pointent (déjà) du doigt le manque de diversité parmi les dirigeant-e-s de ces institutions financières : pour la grande majorité des hommes blancs de plus de 50 ans au parcours universitaire similaire. La victime semble toute trouvée. Mais une plus grande diversité aurait-elle vraiment permis d'éviter la crise de 2008 ? Christine Lagarde a-t-elle raison ? Si Lehman Brothers s'était appelée Lehman Sisters, aurait-elle évité la faillite ?

Une recherche menée par le Fonds monétaire international en 2018 sur les femmes dans la finance confirme son intuition : les résultats montrent que les banques qui avaient une plus grande proportion de femmes à leur direction se sont montrées plus stables en 2008. Pourquoi ? Si l'on s'en tient aux clichés, les hommes auraient plus le goût du risque. Et puisque la finance n'y échappe pas, une prédominance d'hommes à la direction, cette image de « requin de la finance » qui n'a aucun mal à jouer avec l'argent en tête, pourrait expliquer les niveaux de risques pris par les institutions à la veille de la crise.

### De la diversité tout court

Le FMI note d'ailleurs 4 raisons pour lesquelles une plus grande proportion de femmes dans les conseils d'administration contribue à une meilleure stabilité. D'abord, les femmes sont probablement de meilleures gestionnaires de risques que les hommes. Ensuite, les discriminations à l'embauche (on part du principe qu'elles existent) font que les femmes qui accèdent aux hautes fonctions sont exceptionnellement qualifiées. Une égale proportion d'hommes et de femmes amène aussi à une plus grande diversité dans son ensemble qui est (faut-il encore le dire) généralement gage de meilleures décisions. Enfin, les institutions financières qui ont tendance à attirer les profils féminins sont probablement mieux gérées dans l'ensemble. Ce dernier point implique des facteurs endogènes : « *des bonnes pratiques de gestion, qui se traduisent par de meilleurs résultats en matière*

Deutsche Bank fait partie des mauvaises élèves avec une seule femme au sein de son comité de direction.



de stabilité financière, auraient également pu être à l'origine d'une meilleure gestion des ressources humaines et, par conséquent, d'une plus grande égalité des genres », avance l'étude du FMI.

Une étude de l'Observatoire Skema de la féminisation des entreprises vient confirmer les calculs du FMI. En 2008, plus le pourcentage de femmes au conseil d'administration des grandes banques européennes était élevé, plus le risque perçu par les marchés financiers était bas. Mais mieux encore, la même étude s'est penchée sur la performance boursière de ces mêmes banques entre 2008 et 2018. Et cette dernière est largement corrélée au pourcentage de femmes, autant au sein du conseil d'administration qu'au comité de direction.

### Constat

Une meilleure représentation des femmes dans la finance est donc bénéfique à tous les niveaux, y compris financiers. Et si l'on ne s'en tient qu'à quelques chiffres, on aurait tendance à croire que les banques l'ont compris. Aujourd'hui, les femmes représentent 53,52 % des effectifs des banques européennes. Si les grandes banques européennes ne comptent que 34,49 % d'administratrices, c'est plus que les 15,75 % comptés il y a 10 ans. Au sein des comités de direction, on est passé de 7,23 % à 19,80 % des effectifs en une décennie.



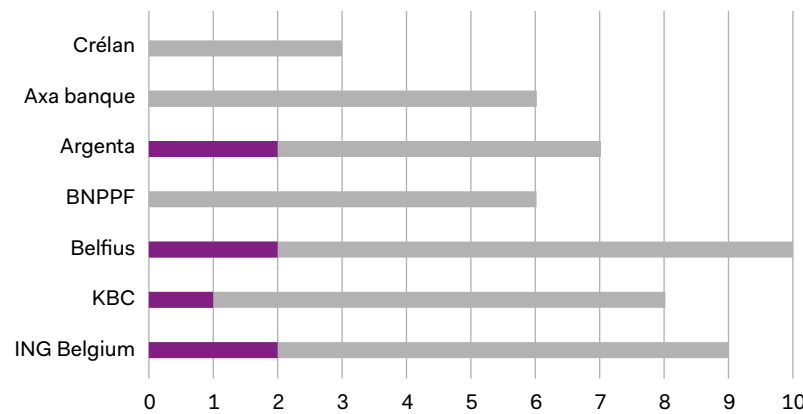
C'est mieux, sauf que bon nombre d'institutions peinent toujours à dépasser le seuil de 30 % de femmes au sein des deux organes. Et surtout, seules deux banques affichent une présidente du conseil d'administration. Une seulement a une femme à la direction. « *Lehman Brothers devient Lehman Sisters, sauf à sa direction* », affirme Michel Ferrary de l'Observatoire Skema.

En Belgique, le constat est le même : on comptait fin 2018 49,3 % d'hommes et 50,7 % de femmes dans le secteur tous niveaux confondus selon les chiffres de la Fédération belge du secteur financier (Febelfin). « *Il y a ce biais inconscient qui fait qu'attaché au mot "banquier" l'on imagine un homme blanc en cravate. Alors que le secteur est plutôt mixte* », affirme Claire Godding, responsable du programme Women in finance chez Febelfin.

Mais le problème persiste. Un plafond de verre fait chuter le nombre de femmes à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. « *C'est souvent déjà au sein des cadres moyens que la proportion de femmes commence à diminuer* », note Claire Godding. Dans les cadres seniors, on ne retrouve plus qu'un quart de femmes, présentes surtout dans des postes comme la gestion du risque et sous-représentées dans les fonctions commerciales. Dans les principales institutions financières belges, les femmes sont clairement minoritaires au sein des comités de direction. (voir tableau)

### NOMBRE DE FEMMES AU SEIN DU COMITÉ DE DIRECTION

février 2020



Pour tenter d'inverser la tendance, la fédération a mis en place le programme Women in Finance en 2018. Un lunch entre quelques femmes du secteur qui s'est transformé en charte pour plus de diversité au sein des institutions financières. « *Ce n'est pas une charte qui apparaît comme trop contraignante, mais il y a des obligations concrètes liées à sa signature : mesurer les plafonds de verre présents dans l'entreprise, construire un plan d'action concret, et communiquer sur les résultats. Il ne s'agit donc pas de signer pour se donner bonne conscience* », défend Claire Godding. Début 2020, 90 % du secteur financier avait signé la charte, mais seul un tiers des signataires a déjà mis en place un plan d'action. La prise de conscience est là, la



Christine Lagarde est la première présidente de la BCE. Alison Rose, directrice de la Royal Bank of Scotland, est la seule femme à la tête d'une grande banque européenne.



démarche tarde. « *En passant de banque en banque dans mon rôle chez Febelfin, j'ai remarqué que plusieurs entreprises n'osaient pas s'attaquer à la question de la diversité, par manque de temps et de moyens* », détaille Claire Godding.

### Du manque de candidates à la pression des investisseur-euse-s

Si certaines institutions cherchent activement à féminiser leur conseil d'administration, les postes de direction sont toujours à la traîne. Et l'obstacle du manque de candidates est souvent évoqué.

### Si certaines institutions cherchent activement à féminiser leur conseil d'administration, les postes de direction sont toujours à la traîne.

Pour encourager (ou plutôt forcer) les entreprises à s'attaquer au problème, le gestionnaire d'actif State Street Global Advisors est à la base de l'action « *Fearless girl* » (fille intrépide, en français). Cette statue d'une jeune fille, mains sur les hanches, menton levé, a fait grand bruit dans le quartier de la Bourse de New York. Il faut dire qu'elle n'a pas été déposée là par hasard. C'est face au taureau de Wall Street, symbole s'il en est un de la Bourse new yorkaise, qu'elle est placée pour « *envoyer un message* » aux entreprises. L'idée : encourager le recrutement de femmes dans les conseils d'administration et au niveau de la direction. Mais en parallèle, « *Fearless girl* » fait aussi la promotion d'un fonds d'investissement (créé pour l'occasion) qui promeut l'égalité des genres en n'investissant que dans des sociétés ayant une vraie politique en la matière.

Reste que le gestionnaire tente de faire bouger les lignes à sa manière : il a envoyé une lettre aux sociétés dans lesquelles il détient des parts pour leur annoncer qu'il voterait contre la direction si elle ne comptait pas au moins une femme d'ici 2020. Pari gagnant, à en croire State Street, car si certaines sociétés ont clairement demandé au fonds de ne pas s'en mêler, fin juin 2019, 43 % des sociétés identifiées (soit plus de 580 sur 1 350) avaient répondu en nommant une femme à la direction ou en s'engageant à le faire.

La pression à la féminisation pourrait donc bien venir des actionnaires. Après tout, des actions similaires sont bien menées pour pousser des institutions financières à se désengager de l'industrie fossile.

### Un critère social comme un autre

Pour Désirée Dosch, responsable marketing chez SmartPurse, un programme pour l'éducation financière des femmes, la question est plus complexe : « *la première chose que les actionnaires regardent, c'est les profits et les bénéfices, ensuite la durabilité et la diversité* », avance-t-elle dans le rapport du cabinet Olivier Wyman. La diversité serait donc un critère éthique parmi d'autres (les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance, dits ESG, sont les 3 mesures extra financières utilisées pour analyser l'impact éthique et durable d'un investissement financier).

Et pour l'instant, on ne peut pas dire que la question du genre représente une urgence absolue pour les investisseur-euse-s. Sur les fonds d'investissement

commercialisés en Belgique, seuls trois sont répertoriés sous un label « diversité », promouvant activement la parité femmes-hommes. Les fonds dits « durables », eux, se comptent par centaines.

Sélectionner les entreprises où la diversité est la norme n'est pas une évidence. « *Certains investisseurs institutionnels hésitent à défendre la diversité des sexes. Ils peuvent être réticents à exprimer des opinions dans les votes par procuration (des actionnaires qu'ils représentent, ndlr) qui ne sont pas forcément partagés par ceux qu'ils représentent. D'autres craignent d'être accusés de vivre dans une bulle, ne pouvant eux-mêmes pas vraiment se vanter d'être les champions de la diversité* », avance le rapport *Women in financial services 2020*.

### Pour l'instant, on ne peut pas dire que la question du genre représente une urgence absolue pour les investisseur-euse-s.

Pour s'assurer plus de diversité, il faudrait donc s'attaquer au problème du manque de représentativité des femmes à l'intérieur même du système financier... qui attend visiblement lui-même une pression des actionnaires. Mais avant tout, pour remettre en cause le biais genré, dans la finance comme dans les entreprises qu'elle soutient, il y a surtout lieu de remettre en cause la logique même de son fonctionnement. Celle qui sert d'abord les intérêts de quelques détenteur-riche-s d'actions, celle d'un système capitalistique qui ne rémunère souvent pas les emplois, secteurs et activités qui apportent le plus de plus-value sociale. ■

© Aurore Belot



POUR ALLER PLUS LOIN :  
*Le capitalisme patriarcal*, Silvia Federici, éditions La fabrique.  
*Féminisme pour les 99 %*, Cinzia Arruzza, Tithi Bhattacharya et Nancy Fraser, éditions La Découverte.

Peu de fonds « socialement responsables » s'intéressent à la question de la parité.



# MAUVAIS BULLETIN POUR LES BANQUES BELGES

Chaque année, le Scan des Banques évalue les institutions financières. Pour la première fois, l'égalité des genres était dans le viseur des chercheur·euse·s.

Morgane Kubicki

Aucune grande banque n'accorde suffisamment d'attention aux questions de genre. C'est la conclusion des chercheur·euse·s du Scan des Banques. Cette année, en plus des thèmes comme la nature, les droits de l'humain ou la corruption, l'analyse des neuf banques actives en Belgique s'intéressait pour la première fois à l'égalité des genres.

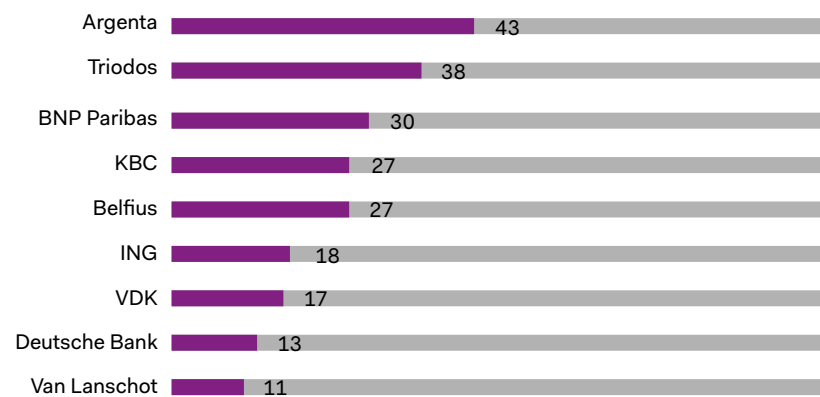
« Les banques ont été prévenues un an à l'avance, ce n'était pas une surprise », précise Sébastien Mortier, chercheur chez FairFin. Le passage en revue de la politique de la banque en la matière n'était en soi pas franchement différent du travail qui est effectué pour évaluer l'impact sur le changement climatique ou la rémunération des employé·e·s. Première condition : que la politique mise en place par la banque soit accessible au public. Deux, que cette charte réponde aux critères décidés par le guide international de FairFinance (sur lequel se base le Scan des Banques dans tous les pays où il est présent). Pas si évident : « en soi, la plupart des banques nous ont renvoyés vers leur charte, mais elle était souvent insuffisante au vu des critères. Peu avaient une réelle politique en la matière. Avec un an de préavis, elles avaient pourtant tout le temps d'en mettre une en place », regrette Sébastien Mortier.

## Un score médiocre

Alors que quelques banques présentes en Belgique parviennent à tirer leur épingle du jeu dans les autres thèmes, les premiers scores concernant l'égalité des sexes laissent vraiment à désirer. Aucune institution ne dépasse de fait la barre des 50 %. C'est Van Lanschot et Deutsche Bank qui obtiennent les scores les plus faibles. La première ne peut pas justifier une réelle politique en matière de rémunération égale alors que la deuxième ne compte péniblement que 15 % de femmes parmi les fonctions dirigeantes.

## RÉSULTAT DES INSTITUTIONS SUR LE THÈME DE L'ÉGALITÉ DES GENRE (SCORE SUR 100)

Source : Scan des banques



Argenta affiche le meilleur résultat avec 43 %. La banque a facilement gagné des points avec sa politique en vue de promouvoir un comité de direction et un conseil d'administration le plus paritaire possible, mais échoue sur le deuxième volet. « Les banques obtiennent facilement des points sur la politique interne à la banque avec les systèmes mis en place pour prévenir la discrimination par exemple, mais quasi aucune banque n'obtient de points concernant sa politique d'investissement », détaille le chercheur de FairFin.

## Aucune banque n'est parvenue à dépasser le seuil des 50 % en matière d'égalité des genres.

Il semble que les critères mis en place au sein de l'organisation sont presque entièrement ignorés lorsqu'il s'agit d'évaluer les entreprises à financer. Il s'agit pourtant d'aspects relativement faciles à étudier. L'entreprise a-t-elle mis en place des systèmes pour gérer activement l'équité salariale ? L'entreprise garantit-elle au moins 40 % de participation des femmes dans les comités de direction et l'égalité d'accès aux postes de haut niveau ?

Autre problème : sur ce thème, les points accordés par le Scan des Banques doivent souvent se baser sur des déclarations d'intention. Difficile de vérifier en pratique si les discriminations existent. « Il va falloir faire des études de cas », prévoit déjà Sébastien Mortier. ■

# LA FINANCE SOLIDAIRE EST-ELLE PLUS ÉGALITAIRE ?

Au vu des valeurs qu'elle défend, on pourrait penser que la finance solidaire connaît une plus grande égalité dans ses fonctions dirigeantes. Pas si simple.

Morgane Kubicki

Lorsqu'un communiqué de presse annonce la nomination d'Isabelle Philippe à la tête de Crédal il y a deux ans, les médias en raffolent. « C'était étonnant pour nous d'avoir autant de retentissement dans la presse. Nous sommes une petite structure qui n'intéresse pas beaucoup la presse en temps normal, raconte la directrice. Et puis il a fallu se rendre à l'évidence : les médias en ont parlé parce que je suis une femme. »

Mais un profil féminin à la tête de Crédal, cela n'a pourtant rien d'étonnant dans cette institution où les femmes représentent presque trois quarts de l'effectif dans les fonctions de support comme dans les postes à responsabilité. La directrice insiste : lorsque l'on fait partie de l'économie sociale et que l'on prétend représenter certaines valeurs, notamment en termes d'inclusion, c'est d'autant plus un devoir d'y faire attention. Et pourtant : « nous n'avons jamais eu de politique active en la matière, jure Isabelle Philippe. Au niveau des candidatures que l'on reçoit, c'est moitié moitié. Mais c'est vrai que l'on finit souvent par choisir des femmes », précise Isabelle Philippe.

Cela dit, avant l'arrivée de la directrice actuelle, c'est une succession d'hommes que l'on a vu défiler à la tête de Crédal. Et si elles sont majoritaires au sein de l'institution, seules 4 femmes sont présentes au conseil d'administration pour un total de 11 sièges (contre une seule il y a encore deux ans). En réalité, si l'institution semble attirer les femmes, elles sont plutôt actives sur l'aspect social que dans les domaines purement financiers. « Les trois femmes qui ont rejoint le conseil d'administration, on a dû aller les chercher. »

## À la recherche du bon profil

La parité au sein des institutions financières sociales n'est pas forcément une évidence. Mais chez Trividend et Citizenfund par exemple, deux fonds à impact social, on compte une écrasante majorité d'hommes. Du côté de NewB, où la coopérative vient d'obtenir son agrément bancaire, les femmes ne représentent que 25 % des effectifs et aucune n'est présente au sein du comité de direction. « Depuis le début, on a un gros déficit », admet Judith Van Parys, en charge de la vie coopérative chez NewB.

La banque, qui prévoit d'engager 14 nouvelles personnes d'ici le lancement des premiers comptes cet été, a mis en place un plan de recrutement pour améliorer la diversité au sein de l'équipe : « L'équipe a été assez stable ces 3 dernières années. Pour les prochains engagements, on prévoit des équipes de recrutement mixtes. Cela va demander du travail en interne. On peut se demander comment attirer d'autres profils et ce qui freine les femmes à nous rejoindre, mais on peut aussi se regarder en interne et comprendre ce qui ne fonctionne pas », analyse Judith Van Parys. Et si la banque a activement cherché des profils féminins pour constituer son comité sociétal et son conseil d'administration, le directeur admet que cela n'a pas été si facile : « comme tout le monde est en déficit, tout le monde cherche. Je pense qu'on ne s'en est pas trop mal sorti·e·s », fanfaronne Tom Olinger. ■

© Crédal



Isabelle Philippe est la première femme à la tête de Crédal.

# Le marché interbancaire



Depuis leur création, les banques commerciales se prêtent et s'échangent des réserves sur ce qu'elles appellent le marché interbancaire. Elles y utilisent une monnaie qui n'appartient qu'à elles, mais qui influence l'ensemble de l'économie.

Nicolas Franka

## Mais que s'échangent-elles aujourd'hui ?

Cela fait des décennies maintenant que le secteur ne prend plus la peine de faire croire que les bouts de papiers et montants électroniques sur les comptes client-e-s sont couverts par de l'or. Néanmoins, les banques utilisent aujourd'hui un substitut : les « réserves banque centrale ».

Cette monnaie, émise par la Banque centrale, ne circule qu'entre les acteur-ric-e-s bancaires et la banque centrale elle-même. En réalité, elles sont le quasi-équivalent des billets et des pièces, mais en format électronique. La BCE impose d'avoir 1 % de l'équivalent des dépôts en réserve sous cette forme pour s'assurer que les banques commerciales pourront bien fournir les liquidités nécessaires à leurs client-e-s.

## Le marché interbancaire a été le théâtre de manipulations par les banques pour générer plus de profits avec le « scandale du Libor ».

« La banque centrale craint de nouveaux stress sur le marché des liquidités et considère de nouvelles injections pour assurer le fonctionnement et la transmission de la politique monétaire. »

Déjà entendu ce charabia ? Derrière ce jargon d'expert-e-s se cache l'une des places les plus importantes de notre modèle économique : le marché interbancaire.

Depuis leur création, les banques commerciales ont pris pour habitude de s'échanger et de se prêter des réserves des dépôts des client-e-s. Imaginez vous en 1720. Vous avez un certificat (un bout de papier) de la banque A qui promet de vous rendre 100 Louis d'or sur présentation de ce document. Vous pouviez (sous réserve) l'échanger à la banque B et obtenir vos précieuses pièces.

Tous les soirs, les banques se retrouvent alors pour s'échanger les certificats qu'elles ont perçus des autres banques. Dans ce cas, la banque A devait s'acquitter du montant de 100 Louis d'or aux gérant-e-s de la banque B. Si la banque n'avait pas les moyens, elle pouvait les emprunter en attendant le lendemain qu'un-e client-e fasse la même opération dans l'autre sens. Naturellement, cela avait un coût. Le marché des dettes et créances interbancaires était né.

Ce que l'on appelle une « crise des liquidités » limite la disponibilité de ces réserves aux banques commerciales. Elles deviennent alors incapables d'opérer les transactions entre les particulier-ère-s ou de permettre des retraits aux guichets. C'est la triste histoire survenue en Grèce et ailleurs suite à la crise de 2008.

C'est pour éviter cela que la Banque centrale européenne a « injecté des liquidités » dans le secteur bancaire. Entendez : elle a permis aux banques d'obtenir ces fameuses réserves à bas coût, voire en étant rémunérées. Le montant de ces injections s'élève aujourd'hui à 1 700 milliards d'euros. Les rouages beignent dans l'huile. Et pourtant, malgré le calme revenu sur le marché interbancaire, l'effet escompté (encourager la reprise économique en aidant les banques à prêter aux particulier-ère-s) se fait toujours attendre.

Car aujourd'hui, ce marché sert toujours aux banques à réaliser le « clearing » (s'effacer leurs dettes mutuelles). Mais de la même manière, c'est aussi le lieu de prédilection pour se prêter des « réserves », des « liquidités » et autres produits financiers au taux fixé par un mécanisme entre les banques. Ce taux, c'est l'Euribor (ou le Libor sur la place financière de Londres). Un nom qui rappelle nombre de scandales de manipulation opérés par un cartel bancaire en 2005 et invite dès lors à rester attentif à ces pratiques réservées aux « expert-e-s » sur un marché qui leur appartient mais où les conséquences, bien réelles, impactent le quotidien de millions de personnes. ■

VOUS POUVEZ RETROUVER TOUTES LES ANALYSES DE FINANCITÉ SUR LE SUJET DANS LA RUBRIQUE BIBLIOTHÈQUE DU SITE WWW.FINANCITE.BE

ANTOINE KOVALIV membre du collectif  
Lausanne Action Climat

# « CE QUE NOUS AVONS FAIT, C'ÉTAIT LE SEUL MOYEN D'AVOIR UN IMPACT »

Les 12 manifestant-e-s arrêté-e-s pour avoir occupé les locaux du Crédit Suisse ont mis l'institution bancaire à terre. Au nom de l'urgence climatique, leur action de désobéissance a été jugée licite.

Propos recueillis par Morgane Kubicki

## Quel était l'objectif de l'action ?

Nous avons décidé de faire une action avec plusieurs collectifs contre le Crédit Suisse, à qui Roger Federer prête son image. L'idée, c'était de se demander combien de joueur-euse-s de tennis étaient nécessaires pour cacher les investissements dans les énergies fossiles de la banque. Nous sommes entré-e-s dans les locaux pour faire une partie de tennis et sommes resté-e-s jusqu'à ce que la police arrive.

## Vous faire arrêter, c'était le but ?

Sur les 30 participant-e-s, 12 ont été interpellé-e-s. Ce mode d'action avait déjà été utilisé plusieurs fois ailleurs sans plainte, mais on s'y attendait un petit peu. Nos chefs d'accusation étaient une contravention au code général de la ville et manifestation illégale. Le Crédit Suisse a porté plainte pour violation de domicile. Nous avons donc contacté des avocat-e-s que nous savions sympathisant-e-s de la cause. Ils-elles ont créé un collectif de défense. Sans eux-elles, cela aurait été impossible.

## Être acquitté-e-s, c'était tout de même assez inespéré ?

Ce que nous avons fait, c'était le seul moyen d'avoir un impact fort, conscientiser le grand public, et c'est ce qui a été retenu. Nous avons construit une défense autour des objectifs de l'action avec des climatologues, des financiers, etc. L'acquittement, on l'espérait, mais on savait aussi que c'était du jamais vu en Europe. Que l'état de nécessité licite et l'urgence climatique soient reconnus, c'est incroyable.



## Mais vous allez devoir recommencer.

Oui, le jugement en première instance a été effectué par un seul juge. Nous allons devoir passer devant le tribunal cantonal qui comporte trois juges. La plaidoirie va devoir recommencer. Mais on a vu qu'il était possible de convaincre un juge, pourquoi pas trois ?

## Vous avez eu des contacts avec la banque Crédit Suisse ?

Nous n'avons pas eu de contact direct et le plaignant n'est pas venu à l'audience. Suite à l'action et les campagnes en ligne qui ont suivi, la banque a répondu par un communiqué de presse finalement assez vague qui indiquait qu'elle allait inclure la transition écologique dans les futurs investissements. C'est la première fois que la banque se positionne sur les énergies fossiles, mais cela reste marginal.

## Malgré l'arrestation et le procès, vous restez convaincu-e-s que les actions directes sont le meilleur outil pour sensibiliser ?

Le président du tribunal a lui-même reconnu que les actions institutionnelles étaient d'une lenteur trop importante face à l'urgence climatique. Nous sommes 12 à avoir eu un procès et cela a eu un retentissement international. Si nous n'avions pas investi les locaux, nous n'aurions jamais eu le même impact. ■





# Malendettement : ça n'arrive pas qu'aux « pauvres »

Être mal endetté·e : fruit d'une mauvaise gestion, d'un crédit dangereux ou responsabilité du prêteur ?

Didier Palange et Valéry Paternotte

À la différence du « surendettement », le « mal-endettement » ne dispose pas de définition partagée par l'ensemble des acteurs du crédit. Et encore moins d'un seuil univoque : alors qu'un taux d'endettement de 50 % des revenus est considéré comme le seuil pour parler de surendettement, c'est dès 20 % d'endettement que vous serez identifié·e comme malendetté·e. Mais en dépassant les 401 euros de crédits avec un salaire de 2 000 euros nets, vous pouvez franchir le seuil sans nécessairement être malendetté·e. Car en réalité, cette notion ne se résume pas au seul franchissement d'un seuil.

Malgré ce flou relatif, le terme de mal-endettement s'impose de plus en plus. D'abord car il permet de parler du stade précédant le surendettement et donc de servir d'avertissement potentiellement salutaire. Mais aussi et surtout parce qu'il permet de mettre en lumière la réalité d'un crédit inadapté aux besoins du·de la client·e et d'aborder la question des responsabilités respectives : celle du·de la client·e et celle du·de la vendeur·euse. Car le malendettement, comme le surendettement d'ailleurs, est souvent bien plus une affaire de mauvais choix de crédit que de mauvaise gestion du budget.

Gardons à l'esprit qu'il existe divers types de crédits, certains clairement plus dangereux que d'autres. Voyez plutôt.

## Du prêt à l'ouverture de crédit

D'abord, la vente à tempérament. Vous achetez en magasin une télévision que vous emportez immédiatement. Vous la payerez en plusieurs mensualités dont le montant, le taux d'intérêt et la durée de remboursement sont déjà fixés et donc connus dès la conclusion du contrat.

Dans le cas du prêt à tempérament, vous empruntez auprès d'une banque ou d'une institution de crédit la somme nécessaire à



l'achat de la télévision. Vous payez le magasin en une fois et rembourserez votre crédit à l'organisme prêteur en plusieurs mensualités (montant, taux d'intérêt et durée sont également fixés et tout aussi connus).

L'ouverture de crédit (aussi appelée « credit revolving ») diffère des deux cas précédents. À tout moment, le·la consommateur·rice peut effectuer un ou plusieurs achats jusqu'à son plafond maximum. Au fur à mesure de ses achats, mais aussi des remboursements mensuels (souvent des montants relativement petits), la durée du crédit – et parfois même le taux – sont adaptés. L'argent (ou plutôt le crédit) reste donc disponible à durée indéterminée et les modalités de remboursement difficiles à suivre pour les distraits et autres allergiques aux tableaux.

## Le crédit doit être adapté dans le montant, mais aussi dans le type de remboursement qu'il exige.

Vous l'aurez compris, le crédit du troisième type présente davantage de dangers, notamment parce qu'il peut donner l'illusion que l'argent est disponible, éventuellement pour effectuer d'autres achats, pourquoi pas en dépassement du budget disponible. Et la maîtrise des conditions de remboursement (montant, durée, taux d'intérêt) est d'autant plus délicate que la durée de remboursement de ma télévision pourra être facilement rallongée de quelques mois si s'y ajoute le remboursement de mon nouveau canapé. Le tout, dans un manque d'information le plus souvent total qui rend le crédit pratiquement invisible.

## Pour une information complète

Et c'est là que la question des responsabilités se pose cruellement. Car la responsabilité des prêteur·euse·s est réelle. Ils·elles ont l'obligation de n'accorder que des crédits adaptés. Type et montant du crédit, évidemment, mais également procéder à une évaluation rigoureuse de la solvabilité et refuser le crédit s'il apparaît probable que le·la consommateur·rice ne pourra faire face aux charges du crédit. Le strict minimum serait donc de donner une information complète sur le produit, qu'il soit principal ou accessoire.

La conclusion d'un crédit devrait se faire dans un espace dédié et non à la caisse ou en magasin.

Il ne s'agit nullement de nier la part de responsabilité des clients·es dans leurs choix de consommation (y compris de produits financiers), mais il est aisé de comprendre qu'aucun·e client·e n'a pour objectif d'être surendetté·e (ou mal-endetté·e), alors qu'il ne s'agit pas nécessairement d'une préoccupation du·de la vendeur·euse ou du·de la prêteur·euse. En effet, ce·tte dernier·ère est souvent mis·e sous pression et est soumis·e à des objectifs de chiffre d'affaires de son entreprise. Puisqu'il·elle n'assume à titre personnel aucune conséquence si un crédit fait défaut, il·elle peut considérer chacune de ses « ventes » à crédit comme une vente sans conséquence.

Il y a donc, au-delà de la seule information du·de la consommateur·rice ou même de la nécessaire éducation financière dès l'école, des mesures plus radicales à prendre. Financité, dans la recommandation 35 de son mémorandum, propose (entre autres) d'imposer un espace réservé à la transmission d'informations liées à un crédit fait en magasin et donc interdire que cela ne se fasse par exemple à la caisse (avec une dizaine de personnes apparemment pressées par les préparatifs du réveillon...) comme c'est trop souvent le cas actuellement.

On pourrait évidemment aller encore plus loin : interdire la vente conjointe de la télévision et du crédit qui lui est lié ou définir un délai de zéro tage (délai dans lequel il faut rembourser la totalité du solde), pour éviter que quelqu'un·e ne puisse se retrouver endetté·e à vie. ■

## PARLER ARGENT

Que l'on aie des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour y remédier Financité propose un programme « Pigé, pas Pigeons ! »,

Notre hypothèse est qu'une meilleure compréhension des mécanismes socio-économiques auxquels nous participons, est une clef essentielle pour prévenir le surendettement. Nous accompagnons les personnes pour qu'elles mobilisent leurs ressources afin de développer des stratégies de gestion plus efficaces. En groupe d'une dizaine de personnes, les participant·e·s parlent crédit, factures, gestion du budget.

Le partage d'expérience, complété par les apports théoriques de l'animateur·rice, aussi d'apprendre les « petits trucs » des autres membres du groupe. Et si on échangeait des expériences et des petits trucs testés par les autres membres du groupe ? Et si on osait se sentir assez malin·e pour comprendre ce qui semble si compliqué ? ■

PLUS D'INFORMATIONS :  
WWW.FINANCITE.BE, RUBRIQUE  
« PIGÉ, PAS PIGEONS ! »



# Avant tout, ne pas nuire

Est-il cohérent pour un·e professionnel·le de la santé de soigner des patient·e·s à longueur de journée alors que sa pension finance des activités nocives ?

Morgane Kubicki et Valéry Paternotte

■ Primum non nocere. Avant tout, ne pas nuire. C'est le serment qu'Anneleen De Bonte a pris lorsqu'elle a commencé à exercer la médecine. Cela fait des années qu'elle est médecin conventionnée et perçoit les primes que lui verse l'INAMI. Ces dernières sont placées dans un fonds de pension dont elle ne sait finalement pas grand-chose même si elle sent bien que ce dernier ne finance pas que des activités à plus-value sociale.

Alors du point de vue d'une médecin, est-il cohérent de soigner des patient·e·s à longueur de journée, mais de compter sur des

Anneleen De Bonte a consacré plusieurs années à la constitution d'un fonds de pension durable

© An Van Edom

sommes censées fructifier grâce à des entreprises qui menacent la santé plus qu'elles n'y contribuent ? Car les fonds d'investissement classiques financent souvent des entreprises actives dans l'agroalimentaire, l'automobile, les énergies fossiles, ou des sociétés qui ne respectent pas les droits humains fondamentaux. « C'est grave, parce que chaque jour je fais tout ce que je peux pour prendre soin des gens et investir dans leur santé. C'est insupportable que, dans un même temps, mon argent fasse le contraire », avance Anneleen De Bonte.

## Le début du parcours

Pour s'attaquer au problème, Anneleen commence par examiner son propre fonds de pension afin d'identifier clairement les activités dans lesquelles son argent est investi. Elle tombe sans grande surprise sur des sociétés avec lesquelles elle n'est pas du tout en accord. Elle analyse ensuite d'autres fonds pour trouver une meilleure alternative. Mais même les meilleurs de classe ne sont pas suffisants pour assurer que tout son argent soit utilisé à des fins éthiques.

## Pour constituer sa propre pension « responsable », il faut d'abord définir ce qui est durable ou non.

Il conviendrait donc de créer sa propre offre. Les experts lui ont assuré : la constitution d'un nouveau fonds de pension a du sens à partir de 2 000 personnes. Des médecins conventionné·e·s, il en existe 65 000. Si une personne sur 30 répond à son appel, il sera possible de créer un fonds de pension éthique pour tou·te·s ceux·celles qui se poseraient les mêmes questions qu'elle. C'est ce qu'elle décide de faire.

## Les obstacles

Un mi-temps chez FairFin, qui encourage les initiatives pour un système financier alternatif et équitable, et du temps devant elle, la constitution de ce fonds n'a pourtant pas été de tout repos. Premier frein : la pénalisation fiscale de 33% à payer pour quiconque veut changer de gestionnaire de fonds (comme s'il s'agissait de racheter son produit de pension). Si la question fait l'objet d'un plaidoyer à la Chambre des

## ÉPARGNE-PENSION DURABLE ?

Morgane Kubicki

■ Pour beaucoup, l'épargne-pension est le tout premier, voire même le seul, investissement. Son avantage fiscal et son apparente facilité en font un produit phare pour compléter la pension légale. Mais que finance cette épargne ? Et surtout, existe-t-il des produits d'épargne-pension « socialement responsables » ?

Si l'offre d'épargne-pension est large, la grande majorité de ces produits n'incluent aucune référence à des critères sociétaux ou environnementaux. Seule la performance financière est clé. Malgré une demande des client·e·s, l'offre d'une épargne-pension durable est très limitée.

En 2015, Vdk bank était la première banque en Belgique à développer une politique d'investissement durable pour son fonds d'épargne-pension. Un premier pas timide. Même si cette politique semble assez robuste, le résultat du screening du portefeuille avec la liste noire Financité est décevant : 2,26 % du portefeuille est investi dans des entreprises et États qui ne respectent pas les principes contenus dans les conventions ratifiées par la Belgique.

Début 2018, KBC a lancé une version « socialement responsable » de son fonds de pension. Si l'on peut regretter qu'il s'agisse d'un nouveau fonds et pas d'une modification du produit existant, les client·e·s qui souhaiteraient transférer leurs avoirs peuvent cependant le faire sans frais. En ce qui concerne le secteur de la fourrure, le cuir, les jeux de hasard et la pornographie, la banque pourrait se montrer plus rigoureuse, car actuellement elle accepte des sociétés qui réalisent jusqu'à 10 %, voire 25 %, de leur chiffre d'affaires dans ces activités peu éthiques. En revanche, concernant les armes, le tabac et certaines énergies fossiles, la banque applique une tolérance zéro. Ceci prouve qu'une approche stricte est possible.

Enfin, ING a annoncé en octobre 2018 que son fonds de pension devenait « plus durable ». La nouvelle politique dite « durable » du fonds d'ING, n'exclut par ailleurs que partiellement les secteurs controversés classiques comme l'armement, le tabac, la pornographie, les jeux de hasard, la fourrure et le cuir. La banque exclut largement les sociétés qui produisent de l'électricité nucléaire, mais prévoit une exception pour les Green Bonds de ces sociétés, partant du principe que ceux-ci ne financeraient que des projets d'énergie verte. ING n'exclut par ailleurs aucun autre secteur, en ce compris le secteur de l'énergie fossile. ■

représentant·e·s, il s'agit d'un frein de taille avant de prendre une décision. Bizarrement, cette règle ne s'applique qu'aux contrats INAMI et non pas aux contrats PLCI (pensions libres complémentaires pour indépendants) dans d'autres secteurs.

Il a ensuite fallu faire face à l'impossible définition de ce qui peut être considéré comme durable ou non. Certes, les discussions avancent au niveau européen pour établir une taxonomie digne de ce nom, mais aucune norme légale n'existe actuellement. Difficile donc d'identifier les entreprises dans lesquelles il faudrait idéalement investir. Et c'est sans compter l'aspect financier. Pour s'assurer que le fonds de pension puisse être accessible à tout moment et qu'il est possible de savoir combien il vaut, il faudrait investir dans des entreprises cotées en bourse. Le biais vers des entreprises de taille conséquente et plutôt « traditionnelles » est donc réel. Cela dit, rien n'empêcherait d'investir de manière peu liquide et dans de plus petites entreprises au départ pour ensuite basculer vers des produits financiers cotés à l'approche de l'âge de la pension.

Pour bien faire, il faudrait aussi totalement exclure certains secteurs comme les énergies fossiles. Les mauvaises langues répondent alors à Anneleen que la diversification pour diminuer le risque est indispensable et se passer de certains types d'investissements pourrait être dommageable. Elle leur répond qu'une étude récente de la London School of Economics montre que l'on pourrait parfaitement se passer d'un secteur (les énergies fossiles notamment) en conservant le même rendement.

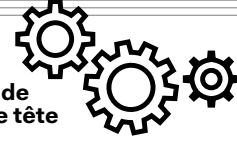
## Un sentiment d'urgence

En réalité, en tentant de construire son propre fonds de pension pendant 3 ans, Anneleen De Bonte a surtout eu le sentiment que ses interlocuteur·rice·s ne partageaient pas son sentiment d'urgence. Ils·elles semblaient au contraire penser qu'ils·elles avaient les choses bien en main et que les mesures nécessaires suivaient leur cours.

À ce jour, même si des discussions sont encore en cours, aucun fonds de pension n'a répondu entièrement à ses attentes. De l'autre côté, la médecin a réussi à mobiliser 500 personnes issues du secteur des soins de santé intéressées par son projet. ■

POUR ALLER PLUS LOIN : VOIR L'ANALYSE « EPARGNE-PENSION DURABLE ? » PAR ANNIKA CAYROL ET SÉBASTIEN MORTIER, DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE





# Du prix Nobel 1981 au Brexit : comment a évolué la **taxe Tobin** ?

Alors qu'elle devait limiter la spéculation sur les marchés, la taxe sur les transactions financières telle qu'elle est discutée aujourd'hui exclut bon nombre d'opérations hautement spéculatives.

Claire Maraval et Valéry Paternotte

Suggérée en 1972 par le prix Nobel d'économie James Tobin, la « taxe Tobin », a été conçue pour frapper les transactions monétaires internationales. Son but : limiter la volatilité du taux de change. Mais près de 40 ans plus tard, tant sa forme que ses promoteur-riche-s et ses objectifs ont changé. Peut-on, doit-on encore espérer qu'elle soit finalement adoptée ?

Si James Tobin est son concepteur, c'est Ignacio Ramonet, alors directeur du Monde Diplomatique, qui popularise la taxe via son célèbre éditorial en 1997. « Désarmer les marchés »<sup>1</sup> avance notamment : « *La liberté totale de circulation des capitaux déstabilise la démocratie. C'est pourquoi il importe de mettre en place des mécanismes dissuasifs. L'un d'entre eux est la taxe Tobin (...). Il s'agit de taxer, de manière modique, toutes les transactions sur les marchés des changes pour les stabiliser et, par la même occasion, pour procurer des recettes à la communauté internationale. Au taux de 0,1 %, la taxe Tobin procurerait, par an, quelque 166 milliards de dollars, deux fois plus que la somme annuelle nécessaire pour éradiquer la pauvreté extrême d'ici au début du siècle.* »

Depuis, beaucoup d'eau a coulé sous les ponts, au niveau de la taxe elle-même (c'est l'objet de cet article) mais aussi dans le monde de la finance. Aux objectifs de réduction de pauvreté ou de financement du développement durable, on pourrait ajouter celui de faire payer au secteur les conséquences de la crise de 2007-2008 sur l'économie réelle, les individus et communautés concernées.

## Une assiette réduite

Sur le principe, rien de neuf sous le soleil : il ne s'agit pas d'avoir un impact négatif sur une unique transaction, mais bien d'avoir un effet désincitatif sur un nombre important de transactions. Ainsi, la taxe touche surtout les agent-e-s qui multiplient les

transactions financières de court terme. Les opérations de spéculation tombent donc sous le joug de la taxe, tandis que son impact sur les opérations de moyen et long termes reste minime.

C'est au niveau de l'assiette (c'est-à-dire la base taxable) qu'il y a eu des évolutions notables : la taxe sur les transactions financières (TTF) telle que discutée au niveau européen après la crise frappait toute opération financière : des transactions portant sur des actions, des obligations ou des produits dérivés.

## Il ne s'agit pas d'avoir un impact négatif sur une unique transaction, mais d'avoir un effet dissuasif sur les opérations de spéculations.

À l'époque et selon les estimations de la Commission européenne citées par le CNCD-11.11.11<sup>2</sup>, l'instauration de la taxe Tobin (à un taux de 0,1% pour les actions et obligations et 0,01% pour les produits dérivés) aurait pu rapporter plus de 22 milliards d'euros de recettes fiscales annuelles aux dix pays participants<sup>3</sup>. La fédération d'ONG calcule : 22 milliards, c'est 60 millions d'euros par jour et 60 millions permettraient d'envoyer 11 500 enfants à l'école dans les pays les plus pauvres pendant 13 ans ou de payer l'accès aux soins de santé de 10 000 patient-e-s.

Aujourd'hui, le projet européen a été considérablement affaibli, au point qu'il ne générerait plus que 3 milliards d'euros par an. Réduire l'assiette des transactions concernées est une question de recettes attendues, évidemment, mais aussi de justice fiscale. Comment comprendre, en effet, que la dernière version de la TTF européenne, qui s'appuie sur la TTF française, ne prévoit pas de taxer les opérations dites « intraday » (c'est-à-dire faites au cours de la



© World economic forum

même journée) ? Les produits dérivés, qui étaient pourtant au cœur du déclenchement de la crise de 2008, ne sont plus concernés non plus. Pire, les opérations les plus spéculatives<sup>4</sup> comme le trading à haute fréquence (THF) échappent elles aussi à cette taxe. Ce type de transaction utilisant des algorithmes pour transmettre à très grande vitesse des ordres sur les marchés financiers, cherchant à anticiper des mouvements à peine perceptibles, génèrent pourtant généralement des gains minimes. Mais en multipliant massivement ces transactions, les opérateur-riche-s parviennent à générer des profits très importants. D'après l'Observatoire des multinationales, le trading à haute fréquence représente 40% du volume quotidien des opérations réalisées sur les marchés d'actions européens. Des opérations qui n'ont pourtant aucune plus-value pour l'économie réelle.

Le principe de la taxe sur les transactions financières est donc plus que jamais pertinent. Son rayon peut être défini de telle sorte qu'il limite les opérations spéculatives tout en ne pénalisant pas les opérations nécessaires. Et le produit de la taxe pourra utilement être investi dans une transition juste. Qu'attend-on alors ? Que tous les pays se mettent d'accord alors que l'on sait pertinemment que certains ont tout fait pour vider le projet de sa substance ? Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la Belgique pourrait même agir seule. ■

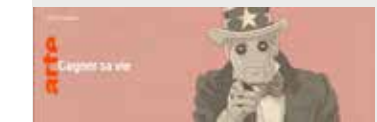
POUR ALLER PLUS LOIN : VOIR L'ANALYSE « (BR) EXIT LA TAXE TOBIN ? » DE CLAIRE MARAVAL DISPONIBLE SUR WWW.FINANCITE.BE

1. [www.monde-diplomatique.fr/1997/12/RAMONET/5102](http://www.monde-diplomatique.fr/1997/12/RAMONET/5102)
2. [www.cncd.be/Taxe-Tobin-la-Belgique-doit](http://www.cncd.be/Taxe-Tobin-la-Belgique-doit)
3. Faute d'unanimité entre les 28 Etats membres, onze pays (dont la Belgique) avaient décidé de poursuivre via une « coopération renforcée ». Depuis, l'Estonie a quitté le navire.
4. L'Autorité des marchés financiers français voit cette technique comme une menace à l'intégrité du marché dès lors que les stratégies de trading sont détournées de leur objectif initial pour être utilisées à des fins de manipulations de marché.

(Avec le ministre des Finance Alexander De Croo,) la Belgique fait partie des 10 pays européens encore en discussion pour la taxe sur les transactions financières.

## À LIRE / À VOIR

### GAGNER SA VIE



Recevoir de l'argent sans travailler ? Impossible. Pourtant,

certain-e-s le font. Des Indien-ne-s Cherokee qui reçoivent les revenus du casino à la Bitnation où des codeur-euse-s utilisent la technologie pour se passer du gouvernement, cette série documentaire sur le revenu universel vous invite à vous interroger sur le rapport au travail et à l'argent.

Disponible sur Arte <https://www.arte.tv/fr/videos/RC-016954/gagner-sa-vie/>

### L'ILLUSION VERTE



Aujourd'hui, toutes les grandes entreprises proposent des produits bio ou des solutions « ecofriendly ». Mais le font-elles dans un souci environnemental ou parce que cette stratégie leur permet d'attirer des client-e-s de plus en plus attentif-ive-s à leur consommation ? Le réalisateur

Werner Boote propose un tour du monde du « greenwashing » : huile de palme bio, éoliennes soutenues par des pétroliers, voitures électriques polluantes...

Disponible en DVD, 1h37min, 20 euros.

### DETOX FINANCE



Rediriger les milliards de liquidités des marchés vers des projets à plus-value sociétale ou environnementale ? Cela fait rêver. Mais dans Detox Finance, Jean-Baptiste Bellon et Stéphane Voisin préviennent : ces milliards tournent en réalité en rond dans un cycle aussi prévisible que fragile.

Pour mettre la finance au service du bien commun, il faut commencer par lui imposer une cure de régime. *Detox Finance*, Éditions Eyrolles, 288 pages, 20 euros





© World economic forum

## MONDE BLACK ROCK EN VERT ET POUR TOU-TE-S

Chaque année, la lettre de Larry Fink est considérée comme l'un des messages les plus importants pour la planète finance. L'avis du directeur de BlackRock, qui gère plus de 7 000 milliards de dollars, importe en effet sur les financier-ère-s du monde entier. Et cette année, le discours du plus grand gestionnaire d'actifs du monde a pris une tournure plutôt inattendue. « *Nous estimons que l'investissement durable représente désormais le meilleur gage de robustesse pour les portefeuilles de clients* », annonce Larry Fink. Chez BlackRock, les fonds durables vont donc devenir la nouvelle norme. Reste à voir où cette dernière se situe. Car pour l'instant, les fonds dits « durables » du gestionnaire sont loin d'être irréprochables en investissant dans nombre de sociétés et pays controversés.

## BELGIQUE KAREL VAN EETVELT QUITTE LA BANQUE POUR LE FOOT

Celui qui a été à la tête de la fédération du secteur financier (Febelfin) depuis 2017 quitte la banque pour la direction du RSC d'Anderlecht. En départ attendu, pour celui qui était patron des banquier-ère-s sans avoir jamais exercé dans le métier. Durant son mandat, il aura tout de même vu la création d'une norme pour les investissements durables et d'une charte qui appelle à une plus grande diversité des genres dans le secteur financier.



© Febelfin

## BELGIQUE L'UNION FAIT LA FORCE ?

Après les petites banques (Axa, Crelan, Vdk et Argenta), ce sont les grandes banques qui ont annoncé une « mise en commun » de la gestion de leurs distributeurs automatiques de billets pour diminuer les coûts. Si le secteur bancaire affirme que cela n'impliquera pas forcément la diminution du nombre de distributeurs, cette gestion commune implique tout de même une séparation entre ces derniers et les agences. Exit donc les distributeurs dans les agences, les 4 grandes banques devraient s'accorder pour qu'un seul réseau subsiste. On ne sait, pour l'heure, si cela aura un impact sur le nombre de machines de retrait disponibles.



© pxhere

## BELGIQUE 2 EUROS POUR UN VIREMENT PAPIER

Le début d'année est souvent synonyme de nouvelle grille tarifaire dans les institutions bancaires. Et cette année, les grandes banques du pays n'y ont pas été de main morte. Chez BNP Paribas Fortis, en plus de devoir payer pour ceux-celles qui désirent recevoir leurs extraits de compte sous format papier (l'impression n'est plus possible en agence), la banque réclamera 2 euros par virement papier à partir du 1<sup>er</sup> avril. Belfius a aussi annoncé une hausse de tarif sur la plupart de ses comptes ainsi que les frais de retrait aux distributeurs. Le prix des virements papier, lui, passera de 1,25 à 2 euro par virement. Les client-e-s de plus de 70 ans ne sont cependant pas concerné-e-s par la hausse, a précisé Belfius.



© NewB

## BELGIQUE FEU VERT POUR NEWB

C'est officiel, après une campagne de capitalisation qui a mobilisé 116.000 citoyen-ne-s, la coopérative deviendra bien une banque éthique et durable. Elle a obtenu fin janvier de la part de la Banque centrale européenne un « agrément en tant qu'établissement de crédit », autrement dit la licence nécessaire pour opérer en tant que banque. La première banque construite de toute pièce depuis 65 ans en Belgique devrait donc lancer ses premiers produits cet été avec des crédits consacrés à la mobilité douce et la performance énergétique.

## EUROPE LES ACTIONNAIRES S'EN MÈLENT

Barclays va devoir s'expliquer sur sa politique climatique. Une résolution signée par une dizaine d'actionnaires, menée par ShareAction (une organisation qui investit dans les sociétés dans le but d'avoir une influence sur leur politique), réclament que la banque britannique sorte des énergies fossiles lors de la prochaine assemblée générale qui se tiendra au printemps. Ce n'est pas un hasard si c'est Barclays qui a été choisie pour mener l'action. Le groupe est le premier financeur européen des énergies fossiles avec 85 milliards de dollars investis dans le secteur depuis la signature des Accords de Paris.



© pxhere

## MONDE L'ÉCONOMIE COOPÉRATIVE, UN MÉTIER D'AVENIR

Pour savoir les métiers qui seront les plus prisés lors de la prochaine décennie, la Royal Society of Arts britannique a étudié quatre scénarios qui tiennent compte de l'évolution de notre société. Dans les « top jobs » des dix prochaines années, on retrouve sans surprise le secteur technologique, l'économie de la surveillance et l'économie du temps (en lien avec l'automatisation de nombreuses tâches), mais aussi... l'économie coopérative. Dans ce scénario, les chercheur-euse-s imaginent une crise d'ampleur qui pousserait de nombreuses personnes à rejeter notre système actuel. Le travail en coopération (dans l'alimentation et l'énergie notamment) aurait alors la cote.

CONFERENCES  
SUSTAINABILITY

www.salohope.be

SUPER COOL MARKET  
FOODTRUCKS

# HOPE

200 ACTIONS TO CHANGE THE WORLD

## TOUR & TAXIS

28<sup>e</sup> & 29<sup>e</sup> MARCH 2020

WORKSHOPS  
PLOGGING

www.salohope.be

MEETINGS  
POSITIVE PEOPLE



# La famille RACI, une affaire de femmes

Depuis 10 ans, cette communauté latino-américaine s'organise pour épargner ensemble et s'octroyer des crédits.

Morgane Kubicki

Tous les 3<sup>e</sup> samedis du mois, les femmes de la communauté RACI se réunissent pour parler argent. Techniquement, le groupe Red de ahorro y credito del inmigrante (en français, Réseau d'épargne et de crédit pour les migrant-e-s) est ce que l'on appelle une « communauté autofinancée ». Les 25 membres, âgé-e-s de 26 à 65 ans, tou-te-s d'origine latino-américaine et en grande majorité des femmes constitue cette famille un peu particulière.

« On parle vraiment d'une famille », précise Estrella Fernández, membre du groupe depuis 2015. Car avant d'être une question d'argent, les communautés autofinancées sont surtout une histoire de confiance. « Tout est basé là-dessus. Il faut que les personnes qui confient leur argent à la CAF aient confiance en la gestion de la caisse », prévient Estrella.

**Une fois par mois, le groupe se réunit pour faire les comptes et octroyer les nouveaux crédits.**

La caisse, elle, est remplie par les membres qui apportent chacun-e-s une partie de leur épargne en achetant des « actions » de la CAF. Le montant récolté sert ensuite à octroyer de petits crédits aux membres. L'argent emprunté selon les règles fixées par le groupe sert alors aux besoins personnels comme payer une facture ou trouver des fonds en cas d'urgence ou d'accident. Et chaque année en janvier, l'argent des intérêts ou les éventuelles amendes servent de dividende pour l'argent confié, tout comme le feraient les intérêts d'un compte épargne.

### L'esprit de coopération

Pour y arriver, tout le monde s'y met. Les postes de trésorier-ère, secrétaire et président-e tournent trois fois par an. Tout le monde peut donc à tout moment avoir une vue sur les comptes qui sont tenus en interne. Et nul doute, lorsque l'on connaît un peu la communauté, que les femmes sont à la manœuvre chez RACI. Elles y sont non seulement majoritaires, mais aussi le moteur. Les quelques hommes impliqués sont d'ailleurs souvent les époux des membres déjà actives. « Culturellement, et surtout en Amérique latine où nous avons traversé de nombreuses crises, je pense que ce sont toujours les femmes qui se sont organisées



pour se réunir et coopérer. C'était peut-être naturel de reproduire cela ici », tente d'expliquer Estrella. Parmi les enfants des membres, une femme, est déjà devenue membre à son tour de la CAF.

Depuis sa création il y a 10 ans, RACI s'attèle surtout à créer du lien. Des conférences sur la finance et la gestion du budget sont régulièrement organisées pour le collectif, mais pas que. « C'est important d'avoir des projets communs en organisant des fêtes, des sorties ou des activités pour les enfants. Et puis il faut être honnête, cela reste difficile de mobiliser 25 personnes tous les mois autour de l'épargne. Si tu dis qu'il y aura un repas après, tout le monde vient beaucoup plus facilement ! », plaisante Estrella.

A long terme, comme le font déjà d'autres communautés autofinancées, RACI aimerait pouvoir soutenir des projets entrepreneuriaux de ses membres. Mais pour ça, il faudra revoir les règles internes, la façon d'octroyer les crédits et l'accompagnement. Encore une autre histoire. ■

### Les CAF en bref

Dans les communautés autofinancées, les fonds épargnés par les membres dans une caisse commune permettent d'octroyer des crédits (ceux-ci tournent en général autour de 350 euros). Si le concept de base est le même pour toutes les CAF, chaque groupe a ses propres règles et spécificités. Ce sont les membres eux-mêmes qui établissent les règles de crédit qui servent généralement à faire face aux dépenses personnelles imprévues. Les intérêts des crédits alimentent la caisse commune, avec les éventuelles amendes de retard (de paiement et d'heure d'arrivée aux réunions) et peuvent servir à rémunérer l'épargne.

FINANCITÉ ACCOMPAGNE LES CAF DANS LEUR GESTION ET LEUR CRÉATION. POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ VOTRE ANIMATEUR·RICE RÉGIONAL·E.

# f'in common



Rejoins une communauté de citoyen·ne·s et soutiens des projets qui respectent la planète et ses habitant·e·s

➔ Investissement à partir de 100 €

Plus d'infos sur [fincommon.coop](http://fincommon.coop)



# Les monnaies locales dépassent le demi-million

L'année 2019 aura été chargée d'émotions pour les monnaies locales de Wallonie... et de Bruxelles. Le réseau s'est encore agrandi de trois nouvelles monnaies.

Nicolas Franka

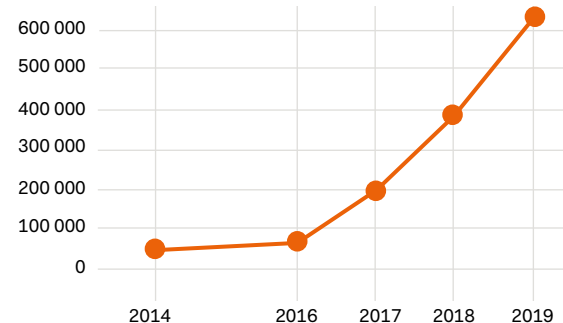
Le cap du demi-million est donc largement franchi, mais les monnaies ne comptent pas en rester là ! En effet, à en croire le dynamisme des groupes locaux, 2020 s'annonce encore pleine de grandes nouvelles avec plusieurs monnaies locales qui souhaitent encore s'établir dans les (rares) endroits où il n'existe pas encore.

De Nivelles à Bastogne en passant par Binche et Philippeville, de nouvelles monnaies locales s'installent progressivement dans toute la Belgique francophone. Et si l'on comptait 1 111 partenaires en 2018 (toutes monnaies confondues), ce sont aujourd'hui 1 700 commerçant-e-s, artisan-e-s, entreprises, professions libérales ou associations qui participent au mouvement. En rejoignant le réseau des monnaies locales, plus que du chiffre d'affaires, ces prestataires s'engagent surtout pour une économie locale, durable et solidaire.

Mais les monnaies locales citoyennes existent surtout grâce au travail de plus de 200 bénévoles engagé-e-s pour défendre le commerce de proximité. ■

— Croissance à deux chiffres pour les monnaies locales. En un an, c'est une augmentation de pas moins de 63% de ces « bons de soutien à l'économie locale » que l'on a pu constater. Toute monnaies confondues (15 sont actuellement en circulation en Wallonie et à Bruxelles), ce sont près de 630 000 unités qui ont circulé en 2019. Sans compter que ces montants servent plus d'une fois. Si l'on considère que ces unités changent de main 5 fois au cours de l'année, cela fait plus de 3 millions d'euros qui ont été orientés ou réorientés vers une économie plus locale.

## ÉVOLUTION DES UNITÉS DE MONNAIE LOCALE EN CIRCULATION



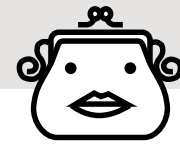
## Que fait Financité ?

Depuis plusieurs années, Financité est un acteur de référence en matière de monnaie citoyenne. Il accompagne les groupes de citoyen-ne-s désireux-euses de lancer une monnaie citoyenne, a publié un guide des monnaies citoyennes mais surtout, met en relation, développe des outils communs et porte les revendications des groupes monnaies.

REJOIGNEZ-LES SUR LELUPI.BE OU SUIVEZ-LES VIA FACEBOOK : le lupi - la monnaie locale de la région du centre

## QU'EST-CE QU'UNE MONNAIE LOCALE ?

— En payant avec un « bon de soutien à l'économie locale » (le terme consacré au billet émis par une monnaie citoyenne locale), l'utilisateur-riche s'assure que son geste soutient une économie locale et durable. Les prestataires du réseau favorisent l'emploi local et les fonds récoltés en échange de ces monnaies citoyennes peuvent également favoriser l'octroi de financement de projets locaux à plus-value sociale, économique et environnementale. ■



# Smartphone à 15 €, une affaire ?

**Chère Tante Oseille,** Me voici clouée à la maison avec deux pieds dans le plâtre. Je me suis dit que c'était le moment pour me lancer dans l'achat d'un smartphone et j'ai demandé à ma nièce de m'aider.

Elle même n'y comprend rien : acheter un appareil pour presque rien si on s'engage à payer un abonnement pendant deux ans, l'acheter à crédit dans un magasin ou d'occasion puis prendre un abonnement ailleurs ? Avec des promos toutes plus avantageuses les unes que les autres et un charabia auquel on ne comprend pas grand-chose... Même si je ne suis pas spécialiste, j'ai la désagréable impression que ça sent l'attrape-nigaud. Comment faire ?

## Tante Oseille vous répond

— Tout d'abord, sache que tu n'es pas seule, même quand on s'intéresse un peu à la question, le moins que l'on puisse dire, c'est que « ça sent l'embrouille ». Le but des opérateurs est de vendre des abonnements, souvent sous forme de « pack », comme ils disent : téléphone, internet, fixe et mobile, TV et même parfois des options d'abonnements à des sites de musique ou de vidéo. Leur objectif, c'est que le-la client-e soit fidèle. Alors en effet, les réclames et les promos sont présentées de façon tellement compliquée qu'il est bien difficile de s'y retrouver. Et ce n'est pas un hasard...

Ils proposent d'acheter chez eux un appareil à petit prix si le-la client-e souscrit un abonnement de deux ans par exemple. En vérité, le-la client-e achète l'appareil à crédit. Le petit prix annoncé n'est qu'un acompte et le reste est payé à crédit pendant la période couverte par l'abonnement (les deux ans, donc).

Ainsi, si tu as perdu ton smartphone ou que tu souhaites rompre l'abonnement, tu devras payer la partie du téléphone que tu n'as pas encore remboursé... Quand je choisis cette formule, je me lie donc avec l'opérateur pour plusieurs années. Et c'est exactement ce qu'il veut. De plus, une fois qu'on est habitué-e, on a du mal à changer, donc on reste et on paie tous les mois... Même si c'est moins cher ailleurs.

Alors moi, pour rester le plus libre possible, je conseille plutôt de suivre le dicton populaire : « chacun son métier ». J'achète donc un smartphone dans un magasin spécialisé ou d'occasion à une personne de confiance. La gamme est très large, mais les vendeur-euse-s ont toujours envie de nous vendre la « bonne affaire » du moment (parce que cela les arrange bien). Il est vraiment important que je sois bien au clair sur le modèle qui m'offre les services dont j'ai besoin et c'est tout. Même si c'est censé ne rien me coûter en plus.

## En achetant un appareil à bas prix, on l'achète en réalité à crédit pour les deux prochaines années.

Une fois le smartphone en mains, je choisis librement une formule d'abonnement qui me convient, ni plus, ni moins. Là aussi, il est important de bien réfléchir à ce dont j'ai besoin et si c'est vraiment urgent.

Parfois, cela vaut même la peine de se débrouiller quelques temps avec un vieux téléphone et d'économiser un peu pour payer cash et ne pas devoir prendre de crédit. ■

## Que fait Financité ?

Que l'on ait des sous ou pas, aborder les questions d'argent est souvent gênant. Pour en parler facilement, Financité a créé les groupes « Pigné, pas pigeons ! », qui proposent aux participant-e-s d'apprendre à piloter leurs factures.

PLUS D'INFORMATIONS : WWW.FINANCITE.BE/GROUPES-DE-MICRO-EPARGNE





Alice Berger 02 225 44 64  
alice.berger@financite.be

## BRUXELLES *La Zinne souffle sa première bougie*

**Au premier jour du printemps, la Zinne aura un an. L'heure pour les bénévoles impliqués et de se fixer les prochaines priorités.** Valéry Paternotte

Fin janvier, les bénévoles les plus actifs de la Zinne se sont donné rendez-vous pour une réunion au sommet. Au programme : l'établissement de la stratégie 2020.

Mais d'abord, sur une idée bien inspirée d'Agathe, le groupe passe en revue tout le travail de ces deux dernières années. En effet, pour aboutir à l'ASBL Zinne que nous connaissons aujourd'hui, il a fallu fédérer des groupes qui existaient déjà dans plusieurs communes, mais aussi constituer des groupes de travail sur les critères d'acceptation des prestataires par exemple, tout en coordonnant les démarcheur-euse-s et en organisant des séances d'information.



Pour ceux qui aiment les chiffres : 187 000 personnes ont vu les événements postés sur les réseaux sociaux, la Zinne a été citée une trentaine de fois dans la presse, 165 prestataires sont aujourd'hui répartis sur les 19 communes avec 75 000 équivalents-euros en circulation.

Prendre le temps de faire cet inventaire permet de se (re)donner du courage face à l'ampleur des tâches qui restent à accomplir. Car il en reste, et les identifier était le deuxième objectif de cette soirée. Dans les cartons, que du lourd : organiser la prochaine AG et le premier anniversaire, convaincre de nouveaux-elles utilisateur-riche-s ou prestataires, mais aussi de nouveaux-elles bénévoles, mettre en place la Zinne électronique, ajouter une 3<sup>e</sup> langue au site (l'anglais), concevoir des kits de promotion, développer un argumentaire ciblant les comptables... pour ne citer que les principaux projets.

Outre une énergie phénoménale, ce que l'on retiendra de cette soirée est sans doute que fixer des priorités reste le plus difficile. Car choisir, c'est toujours renoncer. Et que pour ceux-celles qui portent un tel projet à bout de bras bénévoles, renoncer ne semble pas faire partie du vocabulaire. ■



## BRUXELLES *Une nouvelle CAF pour 2020*

**La Cooperación Comunitaria en Bélgica, ou la Coopération Communautaire en Belgique se réunira à présent chaque quatrième samedi du mois.**

Joëlle Tetart

C'est dans une ambiance multiculturelle que cette nouvelle communauté autofinancée a vu le jour. Et les éparpillés, originaires d'Amérique latine,

d'Espagne et d'Italie se sont d'ores et déjà fixés une ligne conductrice : le groupe doit contribuer à l'amélioration économique et au bien-être de ses membres ainsi que de leurs familles, en apportant un réel soutien dans les moments de besoin.

Les membres souhaitent aussi faire naître chez les enfants la prise de conscience de l'importance de l'épargne solidaire, car « donner l'exemple c'est la meilleure façon

d'enseigner », annoncent déjà les objectifs de la CAF.

L'un des axes innovants du projet est en effet l'implication des enfants de manière constructive, par exemple sous forme de jeux. Le groupe planche déjà sur un « anti-monopoly », pour que l'idée d'économiser soit véhiculée. ■

Anne Berger 02 225 44 61  
anne.berger@financite.be

## NIVELLES *Des violences économiques à l'autonomie financière*



**Le groupe « Pigé, Pas Pigeonnes! », animé conjointement par Vie Féminine et Financité, s'est réuni le 19 février lors d'une séance un peu particulière.**

À l'approche du 8 mars, Journée internationale des droits des femmes, les participantes ont d'abord échangé sur les violences économiques subies par les femmes. Du manque de parité dans le milieu professionnel au travail domestique invisible socialement et encore trop souvent porté par les femmes, les discussions sont allées bon train ! L'animatrice de Vie Féminine a également rappelé les raisons de faire la grève du travail rémunéré comme du reste le 8 mars : inégalités économiques bien sûr, mais aussi violences multiples subies par les femmes dans toutes les sphères de la vie sociale et privée.

La réunion s'est poursuivie avec la présentation d'un formidable outil d'émancipation économique, notamment pour les femmes. Estrella

Fernández, membre du groupe RACI (lire en page 20) est venue partager son expérience de l'épargne et du crédit collectifs. Elle participe à cette communauté autofinancée depuis 5 ans et appuie actuellement la création d'une nouvelle CAF à Bruxelles. Au travers d'une présentation aussi claire qu'interactive, elle a insisté sur l'importance de la confiance entre les membres ainsi que l'autodétermination du groupe dans les règles qu'il se choisit. Les participantes ont pu se rendre facilement compte des effets bénéfiques de ce type de groupe : autonomie par rapport au système bancaire, capacité à faire face aux imprévus, éducation financière, y compris des enfants... La réunion s'est clôturée sur une idée chère à Financité : dans une CAF la finance n'est qu'un moyen pour créer du lien et soutenir l'entraide ! ■

## BRABANT OUEST *Et la Brawette fut*

**La future monnaie locale du Brabant wallon ouest, a franchi une étape importante : la constitution de son ASBL !**

Plusieurs participant-e-s de Braine-l'Alleud et Waterloo en Transition s'étaient lancés dans l'aventure il y a environ 3 ans. Nivelles les avait rejoint-e-s il y a un an. En février, la réunion a commencé par la signature des statuts et la désignation des membres du conseil d'administration. Le CA a donc tenu sa première réunion officielle.

La signature des statuts était aussi l'occasion d'accueillir quelques citoyen-ne-s intéressé-e-s par la démarche : des membres des mouvements en transition, une conseillère communale et, déjà, un possible futur prestataire qui va reprendre le bar lié au Centre culturel de Braine-l'Alleud.

En passant en revue les jalons déjà franchis et les prochaines étapes pour lancer la Brawette, les intéressé-e-s ont pu échanger avec le groupe et s'interroger sur le fonctionnement des monnaies locales. Chacun-e a pris connaissance de la Charte, a été invité à la signer et à devenir membre de l'ASBL. À ce stade, les 17 premiers membres ont d'ores et déjà rejoint l'aventure. Prochaines étapes : design des billets et recherche de fonds pour la création et l'impression des billets. Toute aide sera la bienvenue ! ■



INTÉRESSÉ(E)S ? ÉCRIVEZ À  
LA.BRAWETTE@GMAIL.COM



Joëlle Tetart 07 115 94 70  
joelle.tetart@financite.be

## NAMUR *Université en transition*

**Quand l'envie de gagner finit par piéger les joueur-euse-s venu-e-s pour se confronter aux enjeux de la finance.**

Depuis 2015, un groupe d'une quinzaine de personnes constitué d'étudiant-e-s, de doctorant-e-s et de membres du personnel de l'Université de Namur œuvrent pour favoriser la transition au sein du campus. Leur ambition ? Sensibiliser le maximum d'universitaires aux enjeux sociaux et économiques tout en contribuant à la constitution d'un monde à la fois plus équitable et plus durable.

Des conférences aux apéros organisés, les sujets des activités du GUT (Groupe université en transition) sont toujours engagés comme la vie en écoquartier, le bien commun, l'économie écologique ou encore les monnaies locales citoyennes.

Début décembre, nous avons été invité-e-s pour organiser une soirée multi-jeux. Les

jeux de société sont de bons vecteurs pour appréhender le monde tel qu'il est. Suivant le principe « un bon jeu vaut mieux qu'un long discours », nous avons pu mettre en lumière certains mécanismes financiers.

Dans une ambiance conviviale, des jeux comme la mine remplie d'or au Casino, en passant par la vente aux enchères, nous n'avons pas manqué de support. Ce parcours ludique permet de porter un premier regard sur des notions clés comme le risque, la tricherie, la méfiance, les rapports de force et de gain au détriment de l'autre... Autant de notions qui existent sur les marchés financiers et plus globalement dans le monde de la finance.

La prise de conscience de ces réalités par le jeu est une excellente manière de les appréhender. Nous nous sommes, malgré tout, tou-te-s fait piéger par l'envie de gagner. Coûte que coûte ! ■



SI UNE SOIRÉE JEUX VOUS TENTE, N'HÉSITEZ PAS À CONTACTER VOTRE ANIMATEUR-RICE LOCAL-E.

Didier Palange 07 115 94 70  
didier.palange@financite.be



### LE CRISTAL EST D'OR

La cérémonie des beffrois de cristal organisée à Charleroi a pour objectif de mettre en avant des initiatives qui ont fait rayonner la ville au travers de valeurs positives. Le Carol'Or, fait partie des 6 lauréats 2019 en remportant la catégorie « économie ». Voilà qui ne déplaît pas à l'équipe, qui souhaite que cette monnaie locale soit à la fois un outil économique et sociétal.

**LEERNES** *Peut-on encore faire confiance aux banques ?*

**La Maison de la Laïcité a démarré son cycle de conférences-débats autour du fonctionnement des banques.**

Après la vague médiatique et citoyenne « NewB », c'était l'occasion de refaire le portrait des banques, de leur rôle mais aussi de leurs différentes natures. Mais outre cette approche générale, deux questions étaient surtout mises en débat. D'abord, plus de 10 ans après la crise de 2008 et les nouvelles réglementations qui ont suivi, peut-on à nouveau faire confiance aux banques ? Ensuite, quel rôle devrait jouer Belfius (banque au statut « théorique » de banque publique) dans ce nouveau paysage bancaire ou une crise qui se profile ?

Malgré le sentiment de devoir affronter Goliath, une idée semblait partagée dans l'assemblée : faire pression sur sa banque est un enjeu citoyen majeur. Et pour ça, une action politique est urgente et nécessaire pour reprendre les rênes du monde de l'argent. ■

**ATH** *Justice climatique, justice sociale, même combat ?*

**La monnaie locale SolAToi a reçu Nicolas Van Nuffel du CNCD-11.11.11 et Romain Gellin, chercheur au Gresea, afin de croiser les regards en matière de justice sociale et climatique.**



Une fois encore, l'équipe du SolAToi, associée au TAC (Tout autre chose), Vivre ensemble et les Gilets jaunes, a pris part à l'organisation d'un débat dépassant de loin la question de l'économie locale.

Avant de rentrer dans les échanges, Romain Gellin, chercheur au Groupe de recherche pour une stratégie économique alternative (Gresea) a apporté quelques

précisions de vocabulaire à la cinquantaine de personnes venues au débat. Ainsi, c'est bien l'environnement qui est « en crise » et pas le climat. On parle pourtant de justice climatique. De même, si la notion « d'anthropocène » est de plus en plus évoquée pour mettre le doigt sur la responsabilité humaine dans le dérèglement environnemental, lui préfère de parler de « capitalocène » mettant en avant (et en cause) le capitalisme qui, au travers d'une minorité d'individus, met la planète à sac et fait croître les inégalités. Pour Nicolas Van Nuffel du CNCD-11.11.11, ce sont les populations les plus pauvres (y compris en Belgique) qui payent le prix fort, car elles sont à la fois plus exposées et ont une moindre marge de manœuvre.

De nombreux constats d'injustice ont été partagés entre les participant-e-s, comme les voitures de société et le manque de service public. Cependant, une grande partie de la soirée a été consacrée aux alternatives et aux moyens d'agir. Et si tout le monde n'est pas encore d'accord sur « la » voie à suivre, il nous faut rester en activité, mais aussi indulgent-e-s. Car on ne raye pas 200 ans de capitalisme et de croyance aveugle dans la consommation, la croissance ou encore le fait que la nature soit au service de l'humanité et qu'elle soit donc exploitable sans répit ni considération. ■

## GEMBOUX *Première commune à accepter sa monnaie locale*

**La Commune de Gembloux, pionnière en Wallonie et à Bruxelles, a pris la décision d'accepter et d'utiliser l'Orno, la monnaie locale citoyenne en vigueur.**



C'est acté. À Gembloux, il est désormais possible de payer ses sacs poubelles, sa carte de bibliothèque, ou même son passeport en monnaie locale. En effet, tous les services effectués à l'administration communale et payables en argent liquide, peuvent également se régler en Orno depuis décembre 2019. Les tarifs restent bien entendu les mêmes, la parité entre les deux monnaies est toujours respectée. La commune est même devenue un comptoir de change, permettant aux citoyen-ne-s d'obtenir des Ornos contre leurs euros. Gembloux pourra bien entendu à son tour, choisir des acteur-ric-e-s locaux-ales et régler ses biens et services en monnaie locale.

L'arrivée d'un acteur public communal au sein du réseau de prestataires devrait permettre d'augmenter la circulation de l'Orno et, par là, renforcer les échanges locaux. ■



Adrien Louis 04 277 04 30  
adrien.louis@financite.be

## LIÈGE Un premier jeu pour l'accélérateur de transition



### Démarré en 2019, Ac.T. Liège prépare le lancement de sa première coopérative.

Faciliter le développement de projets, expérimenter de nouvelles manières d'entreprendre et développer des alternatives systémiques, voilà les objectifs de l'accélérateur de transition. Pour y parvenir à plus ou moins long terme, ce groupe citoyen aimerait participer au lancement de plusieurs coopératives en phases avec ses valeurs.

Un premier projet est d'ailleurs à l'étude en ce moment : une coopérative qui produirait des jeux pour faire découvrir et développer l'esprit critique sur plusieurs thématiques et enjeux sociétaux. Le groupe travaille actuellement sur le modèle d'affaires de cette première coopérative, en parallèle du développement d'un premier jeu.

L'objectif de ce jeu serait de mettre en lumière le climat de concurrence dans lequel les journalistes travaillent, les enjeux auxquels ils-elles sont confrontés et ce qui en résulte par rapport au traitement de l'information. ■

ENVIE DE PRENDRE PART À CETTE AVENTURE ? LE GROUPE SE RÉUNIT TOUS LES MERCREDIS ET UN GRAND RASSEMBLEMENT DES MEMBRES DE L'ACCÉLÉRATEUR EST PRÉVU LE 14 MARS DANS UNE AGORA PARTICIPATIVE À LA CITÉ S'INVENTE !

### BIENTÔT DANS NOTRE LUDOTHÈQUE !

Le Sous-Rire, a réussi la gageure de concevoir un jeu permettant aux petit-e-s et grand-e-s de comprendre les bienfaits d'une monnaie locale sans même avoir à prononcer le mot de ce concept qui fait parfois peur. L'esprit d'équipe étant dans les gènes des monnaies locales et citoyennes, ce jeu est actuellement en phase d'adaptation pour qu'il soit dupliqué et bientôt disponible près de chez vous via votre monnaie locale.



## LIÈGE Nourrir la région

Du 19 au 29 mars, près de 150 activités seront proposées autour de la question de la transition alimentaire.

Déjà la 4<sup>e</sup> édition pour le festival Nourrir Liège. Ce festival explore les processus par lesquels une société peut transformer en profondeur sa production et sa consommation alimentaire. Des pièces de théâtre, des ateliers, des débats, des masterclass ou encore des concerts permettront d'aborder cette question centrale avec pour objectif « de donner les clés à tout un chacun pour contribuer, selon ses moyens et ses possibilités, à la préservation de notre belle planète pour les générations à venir ».

Certains groupes Financité seront à nouveau présent cette année. A l'occasion de l'ouverture du festival et de l'inauguration du nouveau Mad Café, le Val'heureux proposera son traditionnel apéro. Un mot d'accueil d'Adélaïde Charlier, marraine du festival, ouvrira la soirée pour un moment convivial.

Le 28 mars, l'Accélérateur de transition (lire ci-contre) organisera le « Pitcha Transition ». L'occasion de découvrir des projets et des entreprises alimentaires qui font bouger Liège. Le format se veut bref et dynamique. Ce sera également l'occasion de faire se croiser des initiatives et le public. ■

PLUS D'INFORMATIONS ET PROGRAMME COMPLET :  
NOURRIRLIEGE.BE

Nicolas Franka 04 277 04 30  
nicolas.franka@financite.be

## ARLON Un nouvel âge d'or pour l'Épi!

C'était il y a 8 ans. Des Épionniers se lançaient dans une folle aventure : émettre la première monnaie locale et citoyenne de Wallonie.

Un tour de force dans une région peu peuplée mais fortement attachée aux valeurs de la terre avec un important héritage agricole et forestier. Mais aujourd'hui, le succès est au rendez-vous. Ce sont plus de cent mille Épis qui sont en

circulation. Des bons de soutiens à l'économie locale qui relocalisent l'économie en soutenant la production, la distribution et la consommation locales.

Cette croissance soutenue des Épis dans les poches des Gaumais-es et Arlonnais-es conduit aujourd'hui l'ASBL Épi-Lorrain à envisager une nouvelle émission de billets pour faire face à cette demande croissante des habitant-e-s et partenaires engagé-e-s dans la transition.



### Des communes qui se réveillent

C'est notamment suite à l'initiative de la ville de Virton d'octroyer 25 Épis à 490 élèves de la commune que les coffres se sont vidés. Un soutien des pouvoirs locaux qui vise à conscientiser les plus jeunes à la consommation locale et responsable tout en renforçant les commerces (et employeur-euse-s) de la région. Une initiative qui fait écho aux différentes communes de Wallonie qui voient, à raison, dans la monnaie locale une manière non-contraignante pour leurs habitant-e-s de s'engager concrètement en modifiant leurs comportements de consommation.

Comme annoncé dans notre dernier magazine, le collectif de l'Épi se déploie également sur le chef-lieu de la Province : Arlon. Un apéro de redynamisation a eu lieu chez Du Tiers et Du Quart, partenaire historique de la monnaie qui a rassemblé plus de 30 personnes dont de futur-e-s partenaires du réseau. Ceux-ci viendront gonfler les rangs avec déjà plus de 115 partenaires sur le territoire et une forte croissance de la demande pour les Épis. ■

## ARDENNES Entre passé et avenir : les balades contées de l'Ardoise

Après le succès de la première édition, les balades contées organisées par la monnaie locale l'Ardoise reviennent.

Nichée entre Lesse et Semois, cette région d'Ardenne méridionale, bien loin des borinages et des hauts fourneaux, regorge néanmoins d'un patrimoine qui lui est propre accueillant artisan-e-s et travailleur-euse-s de la nature depuis des siècles. Avant que l'urbanisation galopante, la monoculture industrielle et l'inondation de produits manufacturés à l'étranger sapent petit à petit ce savoir-faire, parfois presque disparu.

Des irréductibles Ardennais-es Mais loin de s'en laisser conter, des citoyen-ne-s s'investissent pour sauver ces métiers dont la pertinence pour l'avenir se fait de plus en plus entendre.

Pour découvrir et défendre ce patrimoine, les balades contées de l'Ardoise vous invitent sur un parcours à la fois bucolique et éducatif. À l'aide d'un-e guide de la région (et d'un-e animateur-riche Financité qui remet en perspective les enjeux économiques), vous découvrirez les anciennes traces de ces métiers du passé, mais surtout ceux qui veulent leur donner une seconde vie. Chaque arrêt permet la découverte d'un nouveau vestige ou d'un métier perpétué par un-e citoyen-ne. ■



À DÉCOUVRIR OU REDÉCOUVRIR CE PRINTEMPS.  
PLUS D'INFORMATIONS :  
WWW.MONNAIE-ARDOISE.BE





## La Financité Academy bouge à Bruxelles

Après Namur et Liège, la Financité Academy se déplace à Bruxelles pour 12 sessions réparties sur 6 journées. Autant d'occasions de se familiariser avec des concepts économiques qui nous paraissent parfois bien compliqués. Or, chaque jour, nous y sommes confronté-e-s. A la télé, à la radio, dans les journaux, au travail ou au repas en famille, on parle de crise économique, d'inégalité, de monnaies citoyennes... Et on ne se sent malheureusement pas toujours légitime d'intervenir dans le débat.

Depuis le 18 février, des membres de Financité se retrouvent tous les 2 mois pour apprendre et confronter leurs connaissances du système financier qui les entoure. En quoi l'argent peut-il, ou pas, avoir un impact positif sur l'homme et son environnement ? Une grande question.

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROGRAMME ET VOUS INSCRIRE : [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE)



## Financité au Rideau de Bruxelles

Le 18 février, dans le cadre de la reprise de la pièce de théâtre Lehman Trilogy, Financité a co-organisé un débat sur la crise financière en compagnie du metteur en scène Lorent Wanson et Bernard Bayot, directeur de Financité.

La pièce qui se déroule en plusieurs épisodes relate l'histoire de la banque d'investissement Lehman Brothers, de l'arrivée à New-York d'Heyum Lehman en 1844 jusqu'à l'effondrement de la banque le 15 septembre 2008, entraînant dans sa chute les Bourses mondiales.

Lors d'un concours organisé par Financité, nos membres ont gagné 5 x 2 places pour y assister.

## Vin du Pays de Herve remporte le prix Financité 2019

Après Vervicoop l'année dernière, c'est la coopérative Vin du Pays de Herve qui est la grande lauréate du Prix Financité 2019. Les internautes avaient jusqu'au 31 décembre pour voter pour leur projet préféré et donner la possibilité à l'un-e d'entre

eux-elles de recevoir la somme de 2 500 euros sous forme d'investissement.

Vin du Pays de Herve a, comme son nom l'indique, le rêve un peu fou de faire du vin sur le plateau du Pays de Herve. Les premiers pieds de vigne, plantés en mai 2018, se portent bien et les coopérateurs-rice-s de la première heure attendent avec impatience de pouvoir déguster les premières bouteilles prévues pour 2021.

PLUS D'INFORMATIONS SUR VIN DU PAYS DE HERVE : [WWW.VINDUPAYS.DEHERVE.BE](http://WWW.VINDUPAYS.DEHERVE.BE)



## Comment révolutionner la monnaie ? Nouveau cycle d'ateliers participatifs

Découvrez la face cachée du système monétaire pour en comprendre les enjeux concrets.

Pour l'instant décliné à Charleroi, Namur et Wavre, ce nouveau cycle d'ateliers participatifs alterne théorie et débats pour que les participant-e-s en ressortent avec des moyens concrets d'agir au quotidien pour changer la finance et la recentrer vers l'intérêt général.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONSULTEZ NOTRE AGENDA SUR [WWW.FINANCITE.BE](http://WWW.FINANCITE.BE) OU ÉCRIVEZ À [CITOYEN@FINANCITE.BE](mailto:CITOYEN@FINANCITE.BE)

### 4 ATELIERS / 4THÉMATIQUES :

**Il était une fois la monnaie...** : Au départ de nombreuses pièces de collection que vous pourrez manipuler, Alain Fossion membre du Cercle archéologique de Namur, retrace les aventures et les mésaventures de la monnaie depuis les coquillages jusqu'aux billets de banque.

**Création monétaire, du monopole des banques aux actions citoyennes** : D'où vient l'argent ? Qui a le pouvoir de le créer ? Nous sommes tous et toutes dépendant-e-s des services bancaires : compte à vue, compte d'épargne, prêt hypothécaire,... Mais que se cache-t-il derrière mon agence bancaire ?

**Et si l'argent tombait du ciel ?** Depuis plusieurs années déjà, la Banque centrale européenne fait tourner la planche à billets afin de relancer la consommation. Mais où va cet argent « frais » et pourquoi ne pas le distribuer directement aux citoyen-ne-s comme le propose l'approche « helicopter money » ?

**Monnaies citoyennes et autres alternatives à travers le monde** : Des alternatives citoyennes aux monnaies de milliardaires, comment se faire un avis, mais aussi que faire au quotidien pour que l'argent redevienne un moyen plutôt qu'une fin ?

### Nouvelle collègue

Nous sommes très heureux-ses d'accueillir une nouvelle collègue. Anne Berger! ([anne.berger@financite.be](mailto:anne.berger@financite.be)) est chargée de projet et animatrice pour la province du Brabant wallon. Bienvenue à elle!



## Participer au plaidoyer de Financité

Si nous voulons vivre dans une société empreinte de justice sociale et environnementale, nous devons transformer la finance en profondeur et donc élaborer un programme que l'on peut brandir face à nos élu-e-s pour avoir une influence.

Mais nous n'allons pas créer ce programme seul-e-s. Nous voulons le co-construire avec nos membres. Alors quelles sont, selon-vous, les idées que devrait porter Financité ?

De mars à juin, les membres de Financité seront interpellé-e-s sur le sujet de l'investissement socialement responsable (ISR) et sur la manière de réorienter les capitaux vers des investissements durables.

SI VOUS VOULEZ DONNER VOTRE AVIS, ÉCRIVEZ-NOUS À [CITOYEN@FINANCITE.BE](mailto:CITOYEN@FINANCITE.BE) OU CONTACTEZ DIRECTEMENT VALÉRY PATERNOTTE (VALÉRY.PATERNOTTE@FINANCITE.BE) NOTRE CHARGÉ DE PLAIDOYER.

### Éphéméride Financité

21 avril : **Financité Academy sessions #3 et #4**

16 mai : **Assemblée générale à Bruxelles**

16 et 17 mai : **Rencontres Financité à Bruxelles**



\*!?!☆⚡:)



**CHARLAÏNE  
PROVOST**

# Le jour où je me suis fait avoir par mon banquier

J'ai étudié la finance et je suis plutôt à l'aise avec ces questions. Mais entre ce que l'on m'a vendu et le produit auquel j'ai souscrit, la différence est frappante.

Après des mois de recherche, nous avons trouvé la maison (presque) parfaite. Une belle vieille bicoque de la fin du 19<sup>e</sup> très peu modifiée depuis sa construction. Entendez par là : il va y avoir du boulot.

Pour nous aider à rénover ce bien (nous avons le temps, il nous manque l'argent), nous avons souscrit un prêt rénovation utilisable pendant 2 ans « *aux mêmes très bonnes conditions que le prêt hypothécaire* », nous assure notre banquier. A la différence du prêt hypothécaire cependant, le capital du prêt rénovation est débloqué au fur et à mesure que l'on remet des factures qui prouvent les dépenses effectuées et le banquier nous informe que nous aurons une pénalité à payer à partir du 7<sup>e</sup> mois si nous n'introduisons pas de facture avant. En dehors de ça, les taux sont bas et ce prêt rénovation coûte aussi peu que l'hypothécaire. Dans sa communication, la banque affirme même soutenir les adeptes du do-it-yourself. Ce crédit est fait pour nous !

Au rendez-vous suivant, nous signons tous les papiers et constatons que le délai de 6 mois sans pénalité a été raccourci à 4. Le banquier nie l'affaire, baisse les yeux, les lève, bref esquivé mon regard plein de reproches sur ce « petit » changement.

Comme dans la plupart des cas, nous démarrons les travaux plus tard que prévu et ne parvenons pas à rentrer de facture avant les 4 premiers mois. Sans surprise, la pénalité tombe dès le 5<sup>e</sup> mois. Le 6<sup>e</sup> mois, nous demandons le remboursement de plusieurs petites factures, mais la pénalité reste, et elle augmente ! C'est à n'y rien comprendre.

Peut-être que j'y verrai plus clair en allant lire la petite ligne du contrat qui explique cela. J'imagine une sombre histoire de pénalité applicable sur le capital non mobilisé majoré d'un % sur les factures remboursées... Voilà,

j'ai eu tort de faire confiance à mon banquier.

Et ce n'est pas tout : sur la totalité des factures introduites, un tiers d'entre elles sont refusées. La banque a arbitré quelles dépenses étaient considérées comme de la rénovation ou non. Après avoir défendu bec et ongles que des disques de ponçage (refusés par la banque) sont des consommables indispensables à la rénovation d'un parquet, au même titre qu'une huile pour parquet (acceptée, elle, par la même banque), je demande de la transparence sur les critères utilisés. « *On revient vers vous* » m'a-t-on répondu. Silence radio depuis.

Entre ce que le banquier m'a vendu et le produit auquel j'ai souscrit, la différence est frappante. J'ai fait des études en finance, je travaille sur des questions financières. Je suis sensée être armée contre les abus. Et malgré ce bagage, j'ai la désagréable sensation de m'être fait avoir sur un produit bancaire que l'on pourrait pourtant considérer comme simple.

Si déjà à a vue d'un tableau d'amortissement on a la nausée et la peur du de la banquier-ère nous fait perdre nos moyens. Si l'on manque d'assurance sur ses connaissances financières. Comment peut-on espérer ne pas se faire rouler sur des produits complexes ? Comment peut-on imaginer souscrire à des produits financiers adaptés ? ■

